

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1284 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1284

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 juin 1967

Numéro JO

n° 8 du 05/07/1967

Date du numéro

5 juillet 1967

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent Hassan Mahamoud, matricule 436, en service à la Section de Police portuaire, a été licencié par mesure disciplinaire pour compter du 1er avril 1967, et a été rayé des contrôles ledit jour. Ce gradé, réunissant à cette date. 11 ans et 7 mois de Service dans les forces locales, percevra un pécule d'un montant de quatre cent cinquante-deux mille six cent soixante-huit franc (452.678 FD) payable en une seule fois 'par le Service de Finances de Djibouti. la présente décision annule et remplace la décision n° 52 du 30 mars 1967.